

Paris, le 30 mars 2020

Chères adhérentes, Chers adhérents,

La situation sanitaire en France nous fait vivre une période inédite et des circonstances exceptionnelles. Jamais au cours de ses 40 ans d'existence, l'ALPC n'a été confronté à une telle situation.

Samedi dernier, suite aux décisions gouvernementales, le Conseil d'Administration a pris la lourde décision de ne pas maintenir le stage d'été 2020.

Je suis, comme tous les membres du conseil d'administration, profondément désolé, affecté, par cette décision. Je considère néanmoins qu'elle était nécessaire. Au-delà des aspects administratifs, de mon point de vue, les conditions ne sont plus réunies pour garantir votre sécurité et votre santé

Pour nous, comme pour vous, la perte de notre semaine de stage, intense moment de partage, de chaleur humaine, de formations et de conférences est très lourde.

Aujourd'hui, le siège est fermé, mais nous restons à votre écoute par téléphone. Notre capacité de réponse reste cependant limitée. Le mail reste toujours un excellent moyen de nous joindre, voir également les réseaux sociaux.

Nous travaillons dès maintenant à construire une solution, peut-être pour cette année. Nous y mettons autant de cœur que lorsque nous vous accueillerons l'année prochaine pour le stage 2021.

Dans cette période difficile, je vous souhaite à tous le meilleur, et j'espère vous revoir très bientôt pour partager nos joies et nos perspectives d'avenir.

Prenez soin de vous et de vos proches.
Amicalement.

Pierre-Christophe Merlin
Président de l'ALPC

